



UN TERRITOIRE EN TRANSITION, QUI RÉPOND À L'URGENCE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Dans le contexte actuel de dérèglement climatique, Tours Métropole Val de Loire s'engage à consolider sa trajectoire environnementale. Il s'agit de répondre et de s'adapter aux enjeux du changement climatique et aux risques naturels, de préserver ses biens communs notamment en prenant mieux en compte le fonctionnement écologique du territoire, en préservant la ressource en eau, la biodiversité, les sols vivants et en renforçant l'infrastructure végétale. Tours Métropole Val de Loire entend aussi réduire la consommation de ses espaces agricoles, forestiers et naturels et réduire fortement son empreinte carbone. Ces nouvelles trajectoires impliquent de reconsidérer en profondeur la manière d'aménager, pratiquer, préserver et construire l'espace métropolitain à l'horizon 2040.

Œuvrer contre le dérèglement climatique en diminuant l'empreinte carbone de la Métropole

La Métropole souhaite activer tous les leviers en matière de mobilité, de politique du logement, de gestion des sols et de production d'énergies renouvelables pour diminuer son empreinte carbone.

- ❑ **Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie liées au bâti** : promouvoir la rénovation énergétique des constructions, favoriser la requalification environnementale des zones d'activités, recourir à l'architecture bioclimatique
- ❑ **Accroître la production et l'utilisation des énergies renouvelables sur le territoire** : déployer les systèmes de production d'énergies renouvelables dans le bâti existant et dans les nouveaux projets, développer le raccordement aux réseaux de chaleur urbain
- ❑ **Renforcer la vitalité des sols** : réhabiliter les sols dégradés, accroître la vitalité et la surface des puits de carbone (zones humides, espaces boisés, prairies...)
- ❑ **Accélérer la politique de mobilité au bénéfice de la qualité de l'environnement et de la santé** : favoriser les déplacements bas carbone, organiser la ville des courtes distances, limiter la place de l'automobile dans les centres urbains tout en prévoyant les alternatives nécessaires en termes de mobilité

S'adapter au dérèglement climatique

La Métropole entend mettre en œuvre les actions permettant de développer la résilience du territoire au bénéfice de tous et de toutes les formes du vivant.

- ❑ **S'adapter aux fortes chaleurs** : repenser les formes urbaines pour lutter contre les îlots de chaleur, conforter et renforcer les îlots de fraîcheur en milieu urbain, faciliter l'accès à l'eau et aux grands espaces de nature
- ❑ **Poursuivre la mise en œuvre d'un urbanisme résilient face aux risques naturels** : maintenir un val inondable dynamique tout en limitant l'exposition au risque, faciliter l'écoulement de l'eau par la réhabilitation des réseaux hydrographiques, mieux intégrer la problématique de remontée de nappe, prévenir les risques de mouvements de terrain et de retrait et gonflement des argiles
- ❑ **Protéger et économiser la ressource en eau** : réduire les consommations d'eau, améliorer la performance des réseaux par la maîtrise de leur extension, réutiliser les eaux pluviales, les eaux épurées et les eaux grises

Lutter contre l'érosion de la biodiversité

La Métropole dispose d'un important socle d'espaces agricoles, forestiers et naturels dont la conservation est primordiale pour assurer le bon fonctionnement écologique du territoire et freiner l'altération de la biodiversité.

- ❑ **Restaurer les milieux naturels, protéger la trame verte pour assurer la survie de la faune et de la flore** : protéger les noyaux de biodiversité, restaurer les continuités écologiques pour assurer le déplacement de la faune
- ❑ **Redonner toute sa place à la trame bleue et restaurer les milieux humides** : préserver et restaurer les berges des cours d'eau et les surfaces en eau, protéger les zones humides, restaurer la qualité des eaux souterraines et superficielles
- ❑ **Renforcer la présence d'habitats favorables à la faune et à la flore en milieu urbain** : préserver les espaces de nature en milieu urbain, protéger les éléments remarquables du patrimoine végétal et de la trame bleue
- ❑ **Concevoir une trame lumineuse la moins impactante possible pour la faune et la flore tout en assurant la sécurité et le confort des usagers**

